Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 71 (1942)

Heft: 11

Rubrik: Obtention et renouvellement du brevet en 1943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gny-la-Ville ; Julia Raboud, de Grandvillard ; Lucie Renevey, de Mannens ; Denise Robadey, de Lessoc ; Suzanne Robadey, de Lessoc ; Maria Steinauer, d'Einsiedeln ; Marie-Antoinette Voïta, de Marsens ; Hanna Werndli, de Henggart (Zurich).

Diplômes avec la mention *bien :* Mlles Marie-Jeanne Bally, de Cheyres ; Lucie Monney, de Fiaugères et Besencens ; Augusta Reynaud, de Rossens ; Marie-Thérèse Thierrin, de Cheiry.

La Commission a, de plus, décerné le brevet pour l'enseignement dans les écoles enfantines à Mlle Marguerite Frund, de Courchapoix (Jura bernois) et le diplôme de maîtresse des ouvrages manuels à Mlles Geneviève Berset, de Villarsiviriaux ; Odile Bovet, de Cheyres ; Marie-Thérèse Jaquet, d'Estavannens ; Marie-Thérèse Magnin, de Marsens ; Marie Michel, de Maules ; Marie Nyffeler, de Huttwil (Berne) ; Lucie Rossier, d'Avry-sur-Matran ; Marguerite Scheuner, de Berne ; Marguerite Schwab, de Chiètres, et Rosa Wasserfallen, de Chiètres.

Elle a fixé aux mardi et mercredi 22 et 23 septembre, dès 8 heures du matin, les examens de renouvellement du brevet. Ces épreuves auront lieu, non pas au Lycée de Fribourg, mais dans les locaux de la nouvelle Université (salles des séminaires de droit).

Obtention et renouvellement du brevet en 1943.

La Commission cantonale des études a fixé comme suit les œuvres à l'étude pour les examens du brevet en 1943 :

1. *Section française : a*) diction et explication de textes, pour l'obtention, Molière, Le Misanthrope, édition Crouzet, et Bossuet, Trois oraisons funèbres, édition Hatier, Les classiques pour tous ; pour le renouvellement, Charles Péguy, Morceaux choisis, poésies, édition Gallimard, et Gonzague de Reynold, Le génie de Berne et l'âme de Fribourg ;

   b) étude de l'allemand, pour l'obtention, Briod et Stalder, I et II, et Lectures allemandes, Briod et Stalder, 1re partie ; pour le renouvellement, Odilo Zurkinden, Wo der Adler haust, Berggeschichten, Zwischen Fels und Flut, pages 57 à 89, et Verirrt, pages 91 à 110.

2. *Section allemande : a*) diction et explication de textes, pour l'obtention, Goethe, Hermann und Dorothea, et Gotthelf, Michels Brautschau ;
   pour le renouvellement, Schiller, Maria Stuart, et Federer, Sisto e Sisto. (Gute Schriften, Basler Heft, No 201) ;

   b) étude du français, pour l'obtention, grammaire Augé, cours supérieur, et comme lecture, René Bazin, Une tache d'encre, édition Velhagen und Klasing in Bielefeld und Leipzig ; pour le renou-

vellement, Alphonse Daudet, Lettres de mon Moulin, collection Nelson, morceaux : Installation ; La diligence de Beaucaire ; La chèvre de M. Seguin ; Les vieux.

N. B. — Les ouvrages indiqués ci-haut sont en vente à la librairie St-Paul, à Fribourg.

* * *

Au présent numéro, nous joignons un bulletin de versement à l'adresse de notre compte de chèque II*a* 153 que nos abonnés voudront bien utiliser pour acquitter leur abonnement de 1942, soit 6 fr. (*Bulletin* et *Faisceau*, 5 fr. Cotisation à la Société fribourgeoise d'éducation, 1 fr.) Nous recommandons ce mode de paiement pratique.

Partie non officielle

L'Eglise et le sport

Ce sujet est toujours d'actualité. Mgr Henri Schaller le traite avec une grande largeur de vue et un strict respect des principes, dans le *Pays*, de Porrentruy :

L'Eglise n'est pas contre les sports. Les Papes, y compris et surtout le modeste et saint Pontife Pie X, ont encouragé la juste et saine culture du corps selon la sage devise *mens sana in corpore sano.* C'est précisément pour cela que l'Eglise s'est toujours insurgée contre ceux qui proclament l'égalité et, surtout, la supériorité du muscle sur l'esprit, du corps sur l'âme.

S'il est une tradition à ressusciter plus que jamais, c'est celle qui enseigne que la race doit être guérie, fortifiée physiquement, mais surtout moralement.

Si, d'après une certaine pédagogie venue de l'étranger, tout se réduit pratiquement à une amélioration de la race, pourquoi encore tant de distinctions entre l'homme et l'animal ? Si l'amélioration morale ne marche pas de pair avec l'amélioration physique, l'homme, qui n'est pas seulement un corps, mais aussi une âme, subit un déséquilibre dangereux, nuisible pour l'homme comme pour la société et, au lieu d'instituer un ordre nouveau, on prépare un affreux désordre. Et ce désordre appellera le sang.

Déjà certaines mesures, en certaines régions, sont dénoncées solennellement par l'Episcopat, qui font passer de vie à trépas, par les progrès de la physique et de la chimie, pour le seul crime de n'avoir plus un corps utilisable par la société. Affreux mépris de leur valeur morale, de la dignité humaine, fruit de cette fausse théorie proclamée avec une telle désinvolture : « La personnalité physique vaut autant